

Département  
des  
Hautes-Alpes

Arrondissement de

GAP

Commune de  
St Etienne Le Laus

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DES HAUTES-ALPES  
ARRIVÉE

30 JUN 2014

Bureau du Courrier N°4

Séance du VENDREDI 20 JUN 2014

Nombre Légal de  
Conseillers: 11  
En exercice 11  
Présents: 9  
Votants: 10  
n ° 34/2014

L'an deux mil quatorze, le 20 juin à vingt heure trente

Le conseil municipal de la Commune de SAINT ETIENNE LE LAUS, étant  
assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances.  
Sous la présidence de Monsieur Michel RAMBAUD, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 JUN 2014

Présents : AUBIN Nicolas, BONJOUR Dominique, BOUDOULARD Jean-  
Luc, DISDIER Ludovic, ESTACHY Jean-François, FAVERET Daniel  
GARNIER Marie-José, GUILLEMAIN Pierre, RAMBAUD Michel

Absent : ROSATI Thierry

Pouvoir : PERIER Gérard à FAVERET Daniel

Secrétaire de séance : GARNIER Marie Josée

**Objet : PLU-ENQUETE PUBLIQUE**

Vu les délibérations en date du 5 août 2013 prescrivant la mise en révision simplifiée du plan local  
d'urbanisme,

Vu le dossier de mise en révisions simplifiées du PLU,

Considérant que le dossier du projet de PLU est en mesure d'être arrêté.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix décide :

- D'arrêter le projet de révisions simplifiées PLU suivant le dossier annexé à la présente  
délibération ;

La présente délibération fera l'objet de mesures de publicité suivantes :

- Affichage en mairie pendant 1 mois minimum

Fait à ST Etienne Le Laus, les jours, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme.

Le Maire,

Michel RAMBAUD

